

## Communiqué de presse

### Les AFC publient leur Benchmark des politiques familiales menées dans l'Union Européenne et leurs impacts sur la natalité

#### Contact presse :

Benoît Hautier  
01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33  
[b.hautier@afc-france.org](mailto:b.hautier@afc-france.org)

28 place Saint Georges  
Paris, 75009  
[www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréeée comme association de consommateur et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

#### Natalité – Politique familiale - Politique

Alors que l'indicateur conjoncturel de fécondité de la France s'effondre à 1,56 enfant par femme, au plus bas depuis la première guerre mondiale, les AFC ont analysé le lien entre politique familiale et natalité en Europe.

#### ➤ [Je lis l'étude](#)

Deux enseignements se dégagent. Premièrement, la transition démographique opérée par nos pays touche à sa fin. Ce qui suit cette étape est une baisse généralisée de la natalité menant à une diminution de la population.

Deuxièmement, **la politique familiale est indispensable, mais, seule, elle ne suffit pas, quels que soient les efforts consentis par les pays.**

L'INED définit ainsi la transition démographique : « *passage d'un régime traditionnel où la fécondité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près, à un régime où la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent également.* » Cette définition doit être complétée : après la transition démographique et la forte augmentation de population qui l'accompagne, un phénomène en rebond s'en suit avec une forte baisse de la natalité aboutissant à un solde naturel négatif.

L'organisation du monde post-moderne qui priorise, dans la plupart des cultures, la réussite matérielle et individuelle alors que la fécondité est très maîtrisée, conduit à un report, parfois sine die, de l'accueil des enfants.

**Le soutien à la natalité passe par une politique familiale au plus près des besoins des parents et par un environnement culturel favorable à la réalisation du désir d'enfant, c'est-à-dire une société plus accueillante pour les enfants et leurs parents.**

**Il est urgent de remettre au cœur de notre projet sociétal une vision positive de la famille et de son rôle de cellule vitale structurant de la société, puis d'en faire une traduction concrète par une politique familiale ambitieuse, pérenne et lisible.**

#### ➤ [Je lis l'étude](#)

## Communiqué de presse

### À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2024, elles regroupent **51 000 familles** réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC) est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'usagers du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « **jeunesse et éducation populaire** ».